

Subventions aux associations de commerçants

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Depuis décembre 2006, le programme de Noël s'est étoffé.

En effet, après avoir, lors des éditions 2006 et 2007, proposé le nouveau positionnement de l'attraction principale, le marché de Noël propose quatre temps forts au centre-ville :

- le marché de Noël place de la Révolution
- un éco-événement place du Huit Septembre
- le marché solidaire square Saint-Amour
- un espace d'animation esplanade de Granvelle.

➤ La Place de la Révolution accueillera le marché de Noël, dans une configuration permettant aux marchés de plein air de s'y associer et de profiter de sa dynamique.

Cette année, après avoir fait un premier test avec la ville jumelée de Tver, un cycle d'invité d'honneur est enclenché. La province de Québec initiera ce processus par la présence d'une délégation forte qui proposera des animations originales, à même de donner à ce marché une attractivité démultipliée. Pour ce faire, une aide de **12 579 €** est sollicitée pour permettre de mettre en oeuvre, dans les meilleures conditions, le village de Québec.

➤ La place du Huit Septembre recevra un décor en lien avec l'invité d'honneur du marché de Noël, alimenté au moyen d'énergies alternatives, qui sera un outil de sensibilisation au développement durable.

C'est ainsi que les services municipaux concernés (Direction du Développement Durable, Direction des Espaces Verts notamment), en partenariat avec des associations développant la promotion de ces thèmes, proposeront des actions pédagogiques particulièrement autour de la mise en valeur de la filière bois.

Afin d'organiser dans les meilleures conditions cet événement et de mettre en oeuvre la communication globale du programme de Noël, il est proposé que l'Office de Commerce et de l'Artisanat de Besançon, comme en 2007, pilote cette opération avec la Ville. Pour cette mise en oeuvre, il est proposé d'allouer à l'Office de Commerce et de l'Artisanat la somme de **36 000 €** permettant la reconduction, à budget constant, du concept élaboré en 2007.

En outre, il est proposé d'accompagner l'association du Marché Beaux-Arts à hauteur de **3 000 €** pour conduire des opérations d'animations, la Chambre de Métiers et d'Artisanat du Doubs à hauteur de **1 500 €** pour son opération ciné métiers, et l'Union des Commerçants à hauteur de **4 000 €** pour son opération de communication sur le dispositif free-pass.

Le Conseil Municipal est invité à :

- attribuer les subventions suivantes :

. Office de Commerce et de l'Artisanat de Besançon : 12 579 € au titre de l'aide à l'animation du village de Québec

. Office de Commerce et de l'Artisanat de Besançon : 36 000 € au titre de la mise en oeuvre de la communication globale du programme de Noël

. Association du Marché Beaux-Arts : 3 000 € pour la conduite des opérations d'animation

. Chambre de Métiers et d'Artisanat du Doubs : 1 500 € pour l'opération ciné-métiers

. Union des Commerçants : 4 000 € pour une opération de communication au titre du dispositif free-pass.

La dépense totale, soit 57 079 €, sera prise sur les crédits existants de l'imputation 65.91.65738.30200 (pour la subvention de 1 500 € à la Chambre des Métiers du Doubs) et de l'imputation 65.91.6574.30200 (pour les autres subventions soit 55 579 €).

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer toute convention à intervenir dans ce cadre.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 7, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte les propositions du Rapporteur.

M. MARIOT, Mme WEINMAN, Mme PANIER, M. SASSARD n'ont pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 30 septembre 2008.